

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2015

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

## AMENDEMENT

N° DN96

présenté par  
Mme Adam, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

### RAPPORT ANNEXÉ

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 285 : « A compter de la promulgation de la loi n° du actualisant la programmation militaire pour les années 2015 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense, le périmètre de la présente loi de programmation porte sur l'ensemble...(*le reste sans changement*) ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.